

N°67 décembre 2019 : La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire.

« Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son malheur » *Fernand Pelloutier*

Pour accaparer les acquis des salariés, pendant la trêve de Noël, le gouvernement Macron Philippe maintien la pression !

SOMMAIRE :

P1 : Edito du secrétaire Général;

P2 : .. Suite édito / La jeunesse entre dans la grève/ Une collecte improvisée pour les cheminots

P3 Lock-out de S.E.S. 93 salariés licenciés

P4 : Conseil des prud'hommes : une terrifiante affaire

La Carte de bons vœux 2020 de la GAZETTE.

**A CAUSE DES
GRÉVISTES
ma belle mère ne
pourra pas venir
nous voir à Noël.
Tenez bon les gars!**

**A tous les adhérents de
l'UD FO 37 santé et
satisfaction des Revendications !**



L'Edito : Malgré tout ...Grève reconduite !!

Les garanties sociales des salariés, leur seul trésor, sont attaquées de partout !

Avant-hier les droits à l'assurance chômage, hier les A.P.L. (un milliard cinq cent millions d'euros ont été repris aux ayants droits en changeant simplement le mode de calcul pour l'attribution de cette allocation), aujourd'hui c'est le système des retraites en son entier qui est dans le viseur du gouvernement !

Les salariés l'ont bien compris, pour mettre à bas le système de protection sociale que nous avons bâti, ce gouvernement à la solde des nantis et privilégiés, est prêt à toutes les forfaitures (ex récent avec le cas Delevoye) ! L'objectif du gouvernement est limpide, d'ailleurs il ne s'en cache qu'à moitié : livrer l'ensemble des services publics ainsi que la manne financière de la protection sociale

(Sécu Retraites) aux marchés. L'appel à la grève interprofessionnelle et à l'organisation d'assemblées générales dans tout le pays du comité national confédéral de la CGT-FO est tombé à pic !



Oui le CCN de la CGT-FO a porté l'écho de la grève à partir du 5 septembre imaginée par les salariés de la RATP à tout le pays ! C'est cette grève qui fait tâche d'huile, qui se répand, qui s'enracine y compris pendant les fêtes de Noël et cela malgré les sempiternelles

campagnes d'annonces des médias aux ordres, au sujet de « l'essoufflement du conflit » et de la pseudo « réprobation de l'opinion publique ». Cela ne marche pas !!

Il y a aussi, et c'est notable, les appels à la reprise du travail pendant les fêtes des directions syndicales de l'UNSA et de la CFDT, heureusement explicitement désavouées par leurs bases respectives.

Oui les salariés veulent se battre !

Oui les salariés l'ont bien compris. Si nous ne stoppons pas ce gouvernement il n'y aura plus de répit !

Alors oui, à FO nous ne voulons plus des machines à perdre des journées d'actions parce que nous savons tous qu'aujourd'hui l'ultime moyen à notre disposition c'est la grève et sa reconduction, alors ? (suite P2)

«La Gazette Syndicale»

La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire

Quatre pages !

Envoyer vos photos, tracts, dessins, points de vue à : lagazettesyndicale@gmail.com

Pendant les fêtes : reconduction de la grève dans les assemblées générales !

Suite de l'édito :
Malgré tout ...Grève reconduite !!

Dans des pans entiers de l'économie la grève se poursuit. Mes chers camarades, l'avenir est entre nos mains. Pour faire basculer à notre avantage ce mouvement de grève et faire reculer ce gouvernement, il faut, partout où nous sommes présents, être à l'initiative : organisons pied à pied dans les entreprises, les services, la mobilisation et la grève, c'est cela maintenant qui sera déterminant !



P'tit Louis, de la Fédération FO SNCF au micro dans le cortège à Tours le 17 décembre 2019



La grève c'est l'arme des travailleurs !

Pas de trêve sociale pendant la trêve des confiseurs et pas de répit pour les salariés qui veulent gagner ! La résistance partout s'organise. Assemblées générales de rentrée, motions de soutien, tracts de mobilisations en préparation, tournées des services, constitutions de cagnottes, ça fuse de partout, pendant les fêtes de Noël la grève continue !

En avant pour la généralisation du conflit !



Et puis, saluons la détermination de tous les salariés en grève de la RATP, de la SNCF, des raffineries, des dépôts de carburants etc en nous joignant à eux dans la grève !

C'est simple : ensemble nous gagnerons !

Vive la reconduction de la grève jusqu'à satisfaction de nos revendications !!

Par Grégoire Hamelin S.G. UD FO 37

Communiqué intersyndical national : Et si la jeunesse entrait dans la grève avec les salariés ?

Les organisations syndicales de salariés CGT, FO, FSU, SUD solidaires et les organisations de lycéens FDL, MNL, UNL, d'étudiants UNEF déclarent dans un communiqué daté du 19 décembre, que « la seule solution est de retirer ce projet (ndlr des retraites) régressif. » En conséquence écrit l'intersyndicale, « au-delà des initiatives d'ores et déjà programmées, .../... et sans trêve jusqu'à la fin de l'année 2019, les organisations appellent à une nouvelle puissante journée de grève et de manifestations interprofessionnelles et inter-générationnelles le 9 janvier 2020 ».

Une grande manifestation est donc d'ores et déjà prévue le 9 janvier 2020, mais ce qui comptera c'est la grève ! C'est par la grève, avec le souffle de la mobilisation de la jeunesse qui ne veut pas de la contre réforme des retraites que nous pourrons bloquer le pays et obtenir satisfaction de toutes nos revendications !



A vos claviers !

Envoyez vos informations syndicales sur la boîte mail
lagazettesyndicale@gmail.com

N'oubliez pas d'adresser vos photos ou dessins
pour l'illustration de l'article.

Cagnotte en soutien aux cheminots !



A l'initiative d'Arnaud Loustalot FSU de la DDCS, et le soutien FO DDT 37, un collectif du cluzel s'est mobilisé le 19 décembre pour venir en aide au mouvement de grève des cheminots.

Comme le rappelle Christine Thierry, secrétaire FO à la DDT 37, l'impact des cheminots dans la grève contre le régime des retraites par points est plus conséquent que celui des fonctionnaires du Ministère de la Transition écologique et Solidaire. Son impact est nettement plus visible.

Cette collecte qui a été remise en mains propres aux cheminots ce matin, permettra de les soutenir dans leurs actions de solidarité auprès du public et dans le futur repas solidaire prévu le 27 décembre Bd Béranger avec le soutien de la confédération Paysanne et le concours de l'intersyndicale départementale.

D'autres actions du même type pourront être reconduites en 2020.



Pendant les fêtes, reconduction de la grève dans les assemblées générales !



Après la manifestation du 17 décembre 2019 qui à Tours a réuni plus de 15000 personnes, pas de trêve sociale pendant la trêve des confiseurs, les grèves s'agglomèrent, durent, s'enracinent et s'organisent ! Les salariés veulent gagner ! Vidéo de la manifestation <https://www.facebook.com.udf037>

Trucages, faux débats rien n'aurait été épargné à la classe ouvrière y compris les mensonges et dissimulations du monsieur retraite devenu ministre Yvon Delevoye !

Notre confédération s'est largement exprimée sur le sujet. Il s'agit d'une contre-réforme systémique et paramétrique dont l'arme permanente de destruction massive des retraites est la fameuse « règle d'or ».

A bien lire le rapport DELEVOY les paramètres de calcul seront ajustés en permanence de sorte que les retraités actuels seront eux aussi touchés car le rapport indique : « Les droits acquis dans les régimes actuels sont garantis et transformés en points du nouveau système ».

Une retraite variable en perspec-

tive, en fonction de la part de retraites dans le PIB.

Les salariés en grève ont raison. Il faut faire reculer le gouvernement sur la question de la contre-réforme des retraites sinon il n'y aura plus de répit pour les salariés !!

Tous en Grève !



Le premiers de cordées de COLAS veulent lâcher les 93 salariés de SES !

Logique concurrentielle, course aux gains de productivité, économies d'échelle, cupidité des actionnaires, voilà les raisons de l'annonce de la fermeture de SES filiale de COLAS qui emploie 93 salariés.

Un scénario désormais classique en Touraine (et ailleurs en France) après Michelin, Sandwick, Tupperware, les groupes qui font des bénéficiés jettent leurs salariés pour encore plus de rentabilité.

C'est proprement inadmissible !

« Les SES » soutenus par des métallos et des cheminots en grève dans le cadre de la réforme des retraites pourraient ne pas l'entendre ainsi...

Car oui l'entreprise va proposer des enveloppes dans le cadre d'un PSE sans doute prévu de longue date mais quid de l'emploi pour cette centaine de salariés?

La défense des sites et des emplois industriels mériterait une bagarre qui bénéficierait de toute façon aux salariés licenciés !!! JDO

Point sur ... L'observatoire du dialogue social



Premier en partant de la gauche Jacky Chauvière pour l'UD FO37

Le 15 novembre dernier à l'Université de Tours se tenait la 1^{ère} conférence du dialogue social en Indre et Loire organisée par la DIRECCTE. La Gazette s'y est rendue curieuse et intriguée. Qu'allait-on y entendre, apprendre, comprendre ? Pour nous aider dans ce décryptage, un grand merci à notre camarade Jacky CHAUVIERE qui était le représentant de l'UD à cette réunion.

La Gazette : Jacky, pourrais-tu nous expliquer en quelques mots ce qu'est l'observatoire du dialogue social ?

Jacky : Avant tout il me semble essentiel de dire que cette instance est née des ordonnances dites « Macron ». Elle a pour objectif d'observer comment se déroule le dialogue social dans les entreprises de moins de 50 salariés. Y négocie-t-on des accords comme dans les entreprises de plus de 50 salariés ?

La Gazette : Excuse ma naïveté, mais à quoi ça sert de savoir si on négocie autant dans les petites entreprises que dans les grandes ?

Jacky : Aujourd'hui il n'y a pas de DS dans les entreprises de moins de 50 salariés. Si ces dernières arrivent à négocier des accords par l'intermédiaire de leurs représentants ou CSE, cela pourrait remettre en cause l'utilité des DS dans

les plus grandes entreprises.

La Gazette : Tu es en train de me dire que l'observatoire du dialogue social n'a pas d'autre objectif que de valider l'inutilité des DS sous-couvert des partenaires sociaux eux-mêmes puisqu'ils y siègent ?

Jacky : Je constate que ta naïveté s'est évaporée. Oui, ils sont forts ceux qui nous gouvernent. « Tenez, nous vous donnons généreusement la corde avec laquelle nous finirons par vous pendre ».

La Gazette : Mais pourquoi continuons-nous à siéger dans cette instance ?

Jacky : Et bien pour avoir des informations, des données sur les entreprises de moins de 50 salariés. Nous savons que beaucoup d'entre elles ne signent que des accords de « défiscalisation » (primes de fin d'année par exemple). Que souvent elles ne disposent d'aucune section syndicale. Cela nous sert à mieux connaître notre tissu économique pour élaborer des stratégies d'implantation syndicales plus efficaces.

La Gazette : Comment nos lecteurs peuvent-ils participer à cette stratégie de syndicalisation dans les petites entreprises ?

Jacky : Simplement en contactant l'UD s'ils connaissent une personne dans ces entreprises. Puis nous nous occuperons du reste. De la prise de contact à la création de la section syndicale.

La Gazette : L'appel est lancé. Merci Jacky pour ton engagement et cette clarification.

Interview Philippe

Pendant les fêtes : reconduction de la grève dans les assemblées générales !

En direct du Conseil des Prud'hommes de Tours



Aspect externe du (cancer) carcinome épidermoïde du nez sur

Il s'appelle Patrick DELETRE, il est né en 1961. Il a été salarié de la société UMP RIOLLET (installée à Parçay-Meslay). Il a été licencié à cause d'un carcinome épidermoïde de l'aile droite du nez contracté par la faute inexcusable de son employeur !

En effet, de 1999 à 2013 son employeur l'a fait travailler en contact permanent avec des huiles de coupe, un produit connu de longue date comme étant hautement cancérigène, sans aucune protection, sans aucun filtrage, ni aucun traitement bactéricides, sans système de ventilation dans le mépris le plus complet des règles et des normes de sécurité... Tout cela pour économiser quelques mil-

liers d'euros par an...

**Empoisonné par UMP RIOLLET :
signez la pétition accessible sur internet :
<http://chng.it/VmHpjfdRRz>**

Lorsque les ouvriers se plaignaient de saignements de nez, Patrice RIOLLET, gérant de la société de l'époque, se moquait de leurs réclamations et les menaçait de licenciement !!

Ces faits ont été constatés par deux décisions de justice définitives du tribunal des affaires de sécurité sociale de TOURS le 4 juillet 2019 et de la cour d'appel d'ORLEANS le 23 mai 2017, qui reconnaissent l'existence d'une faute inexcusable de l'employeur en l'espèce celle de la société UMP RIOLLET ! Simplement, cela signifie que l'employeur connaissait le préjudice qu'il pouvait occasionner en matière de santé à Patrick DELETRE mais qu'il n'a pas respecté les règles en matière de prévention de la santé et de sécurité pour le personnel !

En outre, à tout seigneur tout honneur, alors que les faits de non respect de la réglementation du travail ont entraîné chez Patrick DELETRE un immense préjudice qui a fait l'objet d'une instance en réparation devant le tribunal des affaires de sécurité sociale, pour des préjudices esthétiques et des souffrances endurées évaluées par expertises médicales puisqu'il s'est vu reconnaître un taux d'incapacité permanente (IPP) de 85%, l'employeur a comble du cynisme — notamment via une attestation rédigée par lui-même, voulu faire porter la responsabilité du cancer à une prétendue faute du salarié alourdissant ainsi les souffrances morales endurées par Patrick DELETRE qui non seulement doit lutter contre son cancer mais en plus maintenant doit se justifier de sa maladie.

Notez bien : Notre camarade Patrick DELETRE est défendu par le service juridique de l'UD et notre défenseur syndical Jérémie !

Signons tous la pétition en ligne !

Retrouvez albums, vidéos, photos, tracts, résolutions, déclarations, informations, sur le site de l'UD FO 37 :

<http://37.force-ouvriere.org>

Réseaux sociaux :
<https://twitter.com/FORCEOUVRIERE37>
<https://www.facebook.com/udfo37>

CALENDRIER 2020 DES STAGES DE FORMATION DE MILITANTS SYNDICALISTES

La législation du travail change il est impératif de se former. Inscrivez-vous dès que possible auprès de l'UD FO37. Prévenez votre employeur un mois à l'avance. Votre salaire sera maintenu pendant toute la durée du stage. Lettres et documents préremplis sur le site de l'UD FO 37.

2020		
3 au 7 FEVRIER	Découverte et Moyens d'Actions de FO	\$ 6
11 au 13 FEVRIER	Négociateur	\$ 7
16 au 20 MARS	Titulaires au Comité Social et Economique (ex CE)	\$ 12
23 au 27 MARS	Découverte et Moyens d'Actions de FO	\$ 13
18 au 20 MAI	Découvrir l'Economie	\$ 21
8 AU 12 JUIN	Découverte et Moyens d'Actions de FO	\$ 24
23 au 25 JUIN	Connaitre ses Droits Niveau 1	\$ 26
7 AU 11 SEPTEMBRE	Découverte et Moyens d'Actions de FO	\$ 37
14 au 18 SEPTEMBRE	Connaitre ses Droits Niveau 2	\$ 38
5 au 9 OCTOBRE	Santé Sécurité C T (ex .CHSCT)	\$ 41
16 au 20 NOVEMBRE	Titulaires au Comité Social et Economique (ex CE)	\$ 47
7 au 11 DECEMBRE	Découverte et Moyens d'Actions de FO	\$ 50

Lu dans la presse !

Même les cahiers du cinéma devisent sur les dispositifs répressifs mis en place depuis les manifestations contre la loi Travail !!

Les violences policières

L'État méconnaît l'interdiction absolue des traitements inhumains et dégradants dans les opérations dites de maintien de l'ordre. Le LD 40, la GLI-F4 et autres grenades explosives sont devenues des armes de dissuasion massive de manifester. Un moyen pour éteindre les voix différentes, à l'exemple de celles qui se sont élevées contre la loi-travail, la privatisation de la SNCF, Parcoursup, ou le bétonnage de terres agricoles à Notre-Dame-des-Landes.

Avec les Gilets jaunes, la réalité sanglante a dépassé l'entendement. De novembre 2018 à juin 2019, le journaliste indépendant David Dutreine a, sur son site *Allô Place Beauvau*, recensé, recoupé, et contextualisé, dans toute la France, deux décès et des centaines de blessés graves parmi les manifestants ainsi que chez les journalistes, les « street-médics » ou les simples passants.

Les casseurs ? On ne peut nier leur existence. Les images sont là, de policiers malmenés, de vitrines brisées, de voitures brûlées, de commerçants barricadés. Comment cependant ne pas se demander pourquoi les blacks blocs, caractérisés par leur autonomie et l'absence de tout chef, seraient plus agiles à se mouvoir que des policiers beaucoup plus nombreux, formés, entraînés et dotés de services capables d'anticiper les situations les plus difficiles ? Les exactions contre les biens ne relèvent-elles pas d'un scénario sacrificiel destiné à blanchir la violence d'Etat contre les personnes ?

A Tours, la question s'est posée semaine après semaine suite à la manifestation des Gilets jaunes du 1^{er} décembre 2018. Ce jour-là, en centre-ville, de nombreux manifestants et passants ont été témoins et/ou victimes de tirs d'armes de guerre.

Dans une brasserie transformée en centre de secours ont été acheminés les blessés les plus graves, aux genoux éclatés, aux mâchoires brisées... ou encore cet homme qui a eu la main arrachée.

Quand les premiers tirs de grenades ont été ordonnés, l'ordre public n'était aucunement menacé par les Gilets jaunes. Les médias locaux ont d'ailleurs relevé l'immédiateté de la charge à leur encontre. Pour la préfecture, « si les policiers ont commencé à lancer des lacrymogènes peu après le début de la manifestation, c'est parce qu'ils avaient déjà été attaqués par un petit groupe de casseurs bien différencié des Gilets jaunes ».

Au cas où l'action d'un « petit groupe » venait à résulter d'une information judiciaire — toujours pas ouverte — est-il acceptable qu'elle n'ait pas été circonscrite et que toute une population ait été frappée ?

Suite à l'escalade de la violence déclenchée par les premiers tirs, les félicitations à la prêtre aux policiers, pour avoir « maintenu l'ordre merveilleusement », ont ajouté au déni total du drame humain vécu par les victimes, un terrible mépris pour le métal des policiers, qui est de protéger. Cela à l'heure où le chiffre remplace l'éthique et où le management conduit nombre d'entre eux au burn out.

Refuser un ordre illégal est un devoir (article 122-4 alinéa 2 du code pénal). Réveillons-nous !

Nous en reparlerons prochainement lors d'une séance de cinéma suivie d'un débat.

Pour nous joindre : contact@lecnpstudio.org

— Le CNP

N°384 — décembre 2019 05

**Adresse postale U.D. F.O. 37:
Maison des syndicats,
La Camusière,
18, rue de l'Oiselet
37550 Saint-Avertin.**

«La Gazette Syndicale»

La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire
Quatre pages !

Envoyez vos photos, tracts, dessins, points de vue à : lagazettesyndicale@gmail.com